

## États financiers consolidés

- 68 Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière
- 69 Rapport de l'auditeur indépendant
- 70 États consolidés des résultats
- 71 Bilans consolidés
- 72 États consolidés de la variation des capitaux propres
- 73 États consolidés du résultat étendu
- 74 États consolidés des flux de trésorerie

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

- 75 Note 1 Sommaire des principales conventions comptables
- 80 Note 2 Titres
- 82 Note 3 Prêts
- 82 Note 4 Titrisations
- 84 Note 5 Placement dans une société affiliée
- 84 Note 6 Autres actifs
- 85 Note 7 Écart d'acquisition et actifs incorporels
- 87 Note 8 Dépôts et certificats
- 87 Note 9 Autres passifs
- 88 Note 10 Avantages sociaux futurs
- 90 Note 11 Impôts sur les bénéfices
- 91 Note 12 Dette à long terme
- 92 Note 13 Capital-actions
- 93 Note 14 Gestion du capital
- 94 Note 15 Rémunération à base d'actions
- 95 Note 16 Gestion des risques
- 100 Note 17 Instruments financiers dérivés
- 101 Note 18 Juste valeur des instruments financiers
- 104 Note 19 Bénéfice par action ordinaire
- 105 Note 20 Éventualités, engagements et garanties
- 105 Note 21 Opérations entre apparentés
- 105 Note 22 Information sectorielle

## Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière

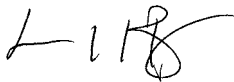
Les états financiers consolidés de la Société financière IGM Inc. ainsi que l'information financière connexe ont été préparés par la direction, qui doit s'assurer de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. La direction est donc tenue de choisir des principes comptables appropriés, de porter des jugements et d'établir des estimations conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada. L'information financière présentée dans les autres sections de ce rapport annuel est conforme à celle qui est présentée dans les états financiers consolidés.

La direction de la Société s'est dotée de systèmes de contrôles internes et d'autres procédés à l'appui en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que la totalité de l'actif sous le contrôle de l'entreprise est convenablement préservée. Ces contrôles et procédés à l'appui comprennent l'établissement de normes de qualité touchant l'engagement et la formation des employés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une définition précise des responsabilités et des exigences de rendement, et la communication aux employés des politiques et des directives de l'entreprise. La direction voit également à l'application d'un vaste programme d'audit interne soumis à l'examen minutieux des auditeurs nommés par les actionnaires.

La responsabilité ultime des états financiers consolidés incombe au conseil d'administration, qui s'en acquitte avec l'aide d'un comité d'audit formé d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la Société. Le comité d'audit revoit les états financiers consolidés et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Il étudie également les recommandations de l'auditeur interne et des auditeurs nommés par les actionnaires en vue d'améliorer les contrôles internes et s'assure que la direction donne suite à ces recommandations. Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et les auditeurs nommés par les actionnaires afin de fixer la portée et le calendrier de leurs audits respectifs, d'étudier leurs conclusions et de s'assurer qu'ils se sont bien acquittés de leurs tâches.

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été audités par Deloitte & Touche s.r.l., auditeurs indépendants nommés par les actionnaires, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada; par suite de cet audit, ils ont formulé leur opinion dans le rapport des auditeurs aux actionnaires. Les auditeurs nommés par les actionnaires peuvent à leur gré rencontrer le comité d'audit afin de discuter de leurs conclusions quant à l'intégrité de la présentation de l'information financière et du caractère adéquat des systèmes de contrôles internes.

*Le coprésident et chef de la direction,*



Murray J. Taylor

*Le coprésident et chef de la direction,*



Charles R. Sims

*Le vice-président exécutif, Finances,*



Gregory D. Tretiak

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de la Société financière IGM Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société financière IGM Inc. et de ses filiales, qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2010 et 2009 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

## *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## *Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société financière IGM Inc. et de ses filiales aux 31 décembre 2010 et 2009, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Deloitte & Touche s.e.l.*

Comptables agréés  
Winnipeg (Manitoba)  
Le 11 février 2011

# États consolidés des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	2010	2009
<b>Revenus</b>		
Honoraires de gestion	1 836 742 \$	1 646 636 \$
Honoraires d'administration	356 272	346 020
Honoraires de distribution	297 585	257 427
Revenu de placement net et autres revenus	131 929	77 649
	<b>2 622 528</b>	<b>2 327 732</b>
<b>Charges</b>		
Commissions	869 066	808 482
Frais autres que les commissions	635 621	614 222
Intérêts débiteurs	111 374	125 306
	<b>1 616 061</b>	<b>1 548 010</b>
Bénéfice avant impôts	1 006 467	779 722
Impôts sur les bénéfices (note 11)	270 882	220 630
<b>Bénéfice net</b>	<b>735 585</b>	<b>559 092</b>
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles (note 13)	10 105	–
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>725 480 \$</b>	<b>559 092 \$</b>
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) (note 19)		
– de base	261 855	263 217
– dilué	262 848	264 324
Bénéfice par action (en dollars) (note 19)		
– de base	2,77 \$	2,12 \$
– dilué	2,76 \$	2,12 \$

(Se reporter aux notes complémentaires.)

# Bilans consolidés

Aux 31 décembre (en milliers de dollars)

2010

2009

## Actif

Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 573 626 \$	945 081 \$
Titres (note 2)	1 007 320	1 246 259
Prêts (note 3)	621 303	671 556
Placement dans une société affiliée (note 5)	603 998	598 221
Commissions de vente reportées	784 151	850 082
Autres actifs (note 6)	520 083	592 908
Actifs incorporels (note 7)	1 130 034	1 128 280
Écart d'acquisition (note 7)	2 652 048	2 613 532
	<b>8 892 563 \$</b>	<b>8 645 919 \$</b>

## Passif

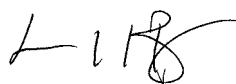
Dépôts et certificats (note 8)	834 801 \$	907 343 \$
Mises en pension (note 2)	635 302	629 817
Autres passifs (note 9)	866 412	780 329
Impôts futurs (note 11)	305 519	328 617
Dette à long terme (note 12)	1 775 000	1 575 000
	<b>4 417 034</b>	<b>4 221 106</b>

## Capitaux propres

Capital-actions		
Actions privilégiées perpétuelles	150 000	150 000
Actions ordinaires	1 567 725	1 562 925
Surplus d'apport	32 903	32 702
Bénéfices non répartis	2 793 987	2 737 785
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(69 086)	(58 599)
	<b>4 475 529</b>	<b>4 424 813</b>
	<b>8 892 563 \$</b>	<b>8 645 919 \$</b>

(Se reporter aux notes complémentaires.)

Au nom du conseil,



Murray J. Taylor  
Administrateur



John McCallum  
Administrateur

# États consolidés de la variation des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en milliers de dollars)	2010	2009
<b>Capital-actions – Actions privilégiées perpétuelles (note 13)</b>		
Solde au début	150 000 \$	– \$
Émission d’actions privilégiées perpétuelles	–	150 000
Solde à la fin	150 000	150 000
<b>Capital-actions – Actions ordinaires (note 13)</b>		
Solde au début	1 562 925	1 511 110
Émises lors de l’acquisition de la part des actionnaires sans contrôle dans Investment Planning Counsel	–	41 225
Émises en vertu du régime d’options sur actions	28 573	21 059
Rachetées aux fins d’annulation	(23 773)	(10 469)
Solde à la fin	1 567 725	1 562 925
<b>Surplus d’apport</b>		
Solde au début	32 702	29 115
Options sur actions		
Charge de la période	2 848	5 486
Exercées	(2 647)	(1 899)
Solde à la fin	32 903	32 702
<b>Bénéfices non répartis</b>		
Solde au début	2 737 785	2 781 755
Bénéfice net	735 585	559 092
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(10 105)	–
Dividendes sur actions ordinaires	(536 053)	(539 671)
Coûts liés à l’émission d’actions (note 13)	–	(3 406)
Prime à l’annulation d’actions ordinaires et autres (note 13)	(133 225)	(59 985)
Solde à la fin	2 793 987	2 737 785
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu sur les éléments suivants :</b>		
<b>Titres disponibles à la vente</b>		
Solde au début	1 321	(112 031)
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s, déduction faite d’impôts de (2 132) \$ et de (8 833) \$	8 085	50 104
Ajustement de reclassement des (gains) pertes inclus(es) en résultat net, déduction faite d’impôts de 1 495 \$ et de (10 074) \$	(7 049)	63 248
Solde à la fin	2 357	1 321
<b>Investissement dans une société affiliée et autres</b>		
Solde au début	(59 920)	(61 028)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite d’impôts de (13) \$ et de 16 \$	(11 523)	1 108
Solde à la fin	(71 443)	(59 920)
<b>Total du cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin</b>	<b>(69 086)</b>	<b>(58 599)</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>4 475 529 \$</b>	<b>4 424 813 \$</b>

(Se reporter aux notes complémentaires.)

## États consolidés du résultat étendu

Pour les exercices terminés les 31 décembre <i>(en milliers de dollars)</i>	2010	2009
<b>Bénéfice net</b>	<b>735 585 \$</b>	559 092 \$
<b>Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les éléments suivants :</b>		
Titres disponibles à la vente	1 036	113 352
Investissement dans une société affiliée et autres	(11 523)	1 108
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>	<b>(10 487)</b>	114 460
<b>Résultat étendu</b>	<b>725 098 \$</b>	673 552 \$

*(Se reporter aux notes complémentaires.)*

# États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre (en milliers de dollars)

2010

2009

## Activités d'exploitation

Bénéfice net	735 585 \$	559 092 \$
Ajustements visant à déterminer les rentrées nettes provenant des activités d'exploitation		
Impôts futurs	(18 089)	(60 854)
Amortissement des commissions	305 090	303 684
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	33 302	33 990
Charge hors trésorerie liée aux titres disponibles à la vente	–	76 506
Variation des actifs et des passifs d'exploitation et autres	45 317	267
	<b>1 101 205</b>	912 685
Commissions versées	(237 974)	(213 163)
	<b>863 231</b>	699 522

## Activités de financement

Diminution nette des dépôts et des certificats	(72 542)	(51 656)
Remboursement des acceptations bancaires	–	(286 615)
Diminution des emprunts à court terme	–	(99 967)
Augmentation nette de l'obligation relative aux actifs vendus en vertu de mises en pension	5 486	629 817
Émission de débentures	200 000	375 000
Rachat d'actions privilégiées	–	(374 400)
Émission d'actions privilégiées perpétuelles	–	150 000
Émission d'actions ordinaires	33 180	33 997
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(156 919)	(70 152)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles versés	(7 892)	–
Dividendes sur actions ordinaires versés	(537 557)	(539 523)
Coûts liés à l'émission d'actions	–	(3 406)
	<b>(536 244)</b>	(236 905)

## Activités d'investissement

Achat de titres	(320 027)	(1 357 345)
Produit de la vente de titres	673 040	699 404
Augmentation nette des prêts	(1 195 290)	(1 400 603)
Produit de la titrisation (note 4)	1 203 250	1 324 544
Ajouts aux immobilisations, montant net	(15 196)	(8 791)
Flux de trésorerie nets affectés aux acquisitions et aux ajouts aux actifs incorporels	(44 219)	(6 916)
	<b>301 558</b>	(749 707)

Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	628 545	(287 090)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	945 081	1 232 171

<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>1 573 626 \$</b>	945 081 \$
Trésorerie	113 841 \$	138 447 \$
Équivalents de trésorerie	1 459 785	806 634
	<b>1 573 626 \$</b>	945 081 \$

## Données supplémentaires sur les flux de trésorerie

Intérêts payés au cours de l'exercice	119 186 \$	131 617 \$
Impôts payés au cours de l'exercice	261 489 \$	256 523 \$

(Se reporter aux notes complémentaires.)

# Notes complémentaires

31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009 (en milliers de dollars, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société financière IGM Inc. (la « Société ») ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

### Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et énonce des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires. Les composantes clés des états financiers nécessitant de la direction qu'elle fasse des estimations comprennent la juste valeur de certains instruments financiers, l'écart d'acquisition, les actifs incorporels, les impôts sur les bénéficiaires, les commissions de vente reportées et les avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de toutes les filiales sur une base consolidée, après élimination des opérations et des soldes intersociétés. La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser le placement de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), une société affiliée. Les deux sociétés sont contrôlées par la Corporation Financière Power.

### Modifications de conventions comptables

En août 2009, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié diverses modifications au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers - comptabilisation et évaluation », y compris des changements aux catégories dans lesquelles les instruments d'emprunt doivent et peuvent être classés. Les prêts et créances que la Société a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche sont classés comme détenus à des fins de transaction. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la Société a comptabilisé dans la catégorie détenus à des fins de transaction des prêts de 240,4 M\$ dont la vente est prévue dans un avenir proche au moment de leur création et elle a constaté une augmentation de 0,8 M\$ du bénéfice net correspondant à des ajustements à la valeur de marché au titre de ces prêts.

En juin 2009, l'ICCA a publié des changements au chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », afin de se conformer à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. Les modifications exigent que tous les instruments financiers mesurés à la juste valeur soient classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les mesures de la juste valeur en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations. En outre, les modifications nécessitent la présentation d'informations supplémentaires quant à la nature et à la portée du risque d'illiquidité lié aux instruments financiers auxquels une entité est exposée. La Société a présenté ces informations à la note 18 des états financiers consolidés.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Société a adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels ». Cette norme présente des directives révisées en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière ni sur les résultats d'exploitation de la Société.

### Constataion des produits

Les honoraires de gestion sont fondés sur la valeur liquidative de l'actif géré des fonds communs de placement et sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque le service est fourni. Les honoraires d'administration sont également constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque le service est fourni. Les revenus tirés de la distribution en ce qui a trait aux opérations sur fonds communs de placement et sur titres sont constatés à la date de transaction. Les revenus tirés de la distribution en ce qui a trait aux opérations liées aux produits d'assurance et aux autres services financiers sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Instruments financiers

Tous les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes : disponibles à la vente, détenus jusqu'à échéance, détenus à des fins de transaction, ou prêts et créances. Tous les actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés, à l'exception de ceux classés comme des prêts et créances, lesquels sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers sont classés comme détenus aux fins de transaction et comptabilisés à leur juste valeur, ou autres que détenus aux fins de transaction et comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers classés comme disponibles à la vente et les montants des autres éléments du résultat étendu, incluant les gains et les pertes de change non réalisés sur conversion liés à l'investissement de la Société dans sa société affiliée, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat étendu, déduction faite des impôts. Le cumul des autres éléments du résultat étendu fait partie des capitaux propres.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires composés de placements hautement liquides échéant à court terme. Les intérêts créditeurs sont enregistrés selon la comptabilité d'exercice au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats.

### Titres

Les titres de placement, qui sont comptabilisés selon la date de transaction, sont classés soit comme disponibles à la vente, soit comme détenus à des fins de transaction.

Les titres disponibles à la vente comprennent les titres de participation détenus comme placements à long terme, les placements dans des fonds communs de placement exclusifs et les titres à revenu fixe. Les gains et les pertes réalisés à la cession des titres disponibles à la vente, les dividendes déclarés, les intérêts créditeurs ainsi que l'amortissement d'escomptes ou de primes selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inscrits au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats. Les gains et pertes non réalisés sur les titres désignés comme faisant partie d'une relation de couverture de juste valeur sont comptabilisés au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats. Les gains et les pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente non désignés comme des éléments constitutifs d'une relation de couverture sont comptabilisés dans le poste Autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse durable de la valeur, auquel moment ils sont inscrits dans les états consolidés des résultats.

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent les Obligations hypothécaires du Canada, les titres à revenu fixe et les titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »). Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les titres détenus à des fins de transaction ainsi que les intérêts créditeurs sont comptabilisés au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats.

### Prêts

Les prêts sont classés comme détenus à des fins de transaction ou comme des prêts et créances, selon l'intention de la Société de vendre ces prêts dans un avenir proche.

Les prêts classés comme détenus aux fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant constatées dans le revenu de placement net. Les prêts classés dans les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement, moins une provision pour pertes sur créances. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moyen du taux d'intérêt effectif pour tous les prêts autres que les prêts douteux et sont constatés au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats.

Un prêt est placé dans la catégorie des prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il n'y a plus d'assurance raisonnable de recouvrer en totalité le capital et les intérêts aux dates prévues. Un prêt est également placé dans cette catégorie lorsque les intérêts ou le capital sont en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat, sauf dans les cas où la direction juge que l'on ne peut douter du recouvrement du capital et des intérêts. Une fois que le prêt est placé dans la catégorie des prêts douteux, les intérêts courus et impayés sont contrepassés et portés en réduction des intérêts créditeurs pendant la période considérée. Par la suite, les intérêts créditeurs sont constatés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

La Société maintient une provision pour pertes sur créances qui est considérée comme suffisante par la direction pour absorber toutes les pertes sur créances découlant de son portefeuille. Des provisions particulières sont constituées à la suite d'examen des prêts individuels. Un autre type de provision a été établie, appelée provision générale, qui vise certains secteurs plutôt que des prêts individuels. Cette provision est constituée lorsque la direction juge, à la suite d'une évaluation prudente, que des pertes sont survenues, mais qu'il n'est pas encore possible de déterminer quels prêts pourraient être touchés.

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Titrisations

La Société vend périodiquement des prêts hypothécaires résidentiels par l'entremise de fiducies de titrisation commanditées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») et par l'entremise des banques canadiennes qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. Les TH LNH sont vendus à une fiducie qui émet des titres aux investisseurs par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), lequel est commandité par la SCHL. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments de garantie à l'égard des pertes sur créances liées aux prêts cédés. La Société vend également des prêts hypothécaires assurés en vertu de la LNH au moyen de l'émission de titres adossés à des créances hypothécaires.

Les cessions de prêts sont constatées comme des ventes pourvu que le contrôle des prêts ait été cédé et qu'une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux prêts cédés ait été reçue en échange. Les prêts sont retirés des bilans consolidés et un gain, ou une perte, est immédiatement constaté dans les résultats en fonction de la valeur comptable des prêts cédés. La valeur comptable est répartie entre les actifs cédés et les droits conservés compte tenu de leur juste valeur à la date de cession. Pour obtenir la juste valeur des droits conservés de la Société, les cours du marché sont utilisés s'ils sont disponibles. Cependant, comme les cours ne sont généralement pas disponibles pour les droits conservés, la juste valeur estimative est établie en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus selon les meilleures estimations de la direction quant aux hypothèses clés, comme les taux de remboursement anticipés, la marge excédentaire, les pertes sur créances prévues et les taux d'actualisation, compte tenu des risques connexes. Les droits conservés sont classés comme détenus à des fins de transaction et les gains et les pertes réalisés et non réalisés sont constatés au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats. La Société continue de gérer les prêts cédés. Par conséquent, un passif de gestion est constaté et amorti sur la durée prévue des prêts cédés à titre de frais de gestion.

Pour toutes les ventes de prêts, les gains et les pertes et les revenus tirés des frais de gestion sont inscrits au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats. Les droits conservés dans les prêts titrisés sont constatés à titre d'autres actifs et le passif de gestion est inscrit dans les autres passifs aux bilans consolidés.

### Commissions de vente reportées

Les commissions versées à la vente de certains fonds communs de placement sont reportées et amorties sur une période maximale de sept ans. Les commissions versées à la vente de dépôts sont reportées et amorties sur une période d'amortissement maximale de cinq ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente reportées à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société a, entre autres, effectué le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente reportées par rapport à sa valeur comptable. Au 31 décembre 2010, il n'existait aucune indication de perte de valeur des commissions de vente reportées.

### Immobilisations

Les immobilisations, lesquelles sont incluses dans le poste Autres actifs, sont constatées au coût, soit 281,0 M\$ (266,0 M\$ en 2009), moins l'amortissement cumulé de 187,8 M\$ (175,8 M\$ en 2009). Les immeubles ainsi que le mobilier et le matériel sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, qui varie de 3 à 10 ans pour le matériel et le mobilier, et qui est de 50 ans pour les immeubles. Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES *(suite)*

### **Écart d'acquisition et actifs incorporels**

La Société soumet la juste valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition s'effectue en deux étapes. L'écart d'acquisition est d'abord réparti entre les unités d'exploitation, et la dépréciation est évaluée en comparant la valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable. Si la juste valeur de l'unité d'exploitation excède sa valeur comptable, il n'est alors pas nécessaire de procéder à l'autre test. Si la juste valeur de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable, un deuxième test est effectué pour comparer la juste valeur de l'écart d'acquisition à sa valeur comptable afin de déterminer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation en comparant leur juste valeur à leur valeur comptable. Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, ne dépassant pas une période de 20 ans. Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Ces tests exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses appropriées selon les circonstances. Aux fins d'évaluation de la juste valeur, des modèles d'évaluation comprenant des flux de trésorerie actualisés, des acquisitions comparables et des multiples de transactions du secteur sont utilisés. Les modèles ont recours à des hypothèses comprenant des niveaux de croissance de l'actif géré découlant des ventes nettes et de l'évolution du marché, des variations de prix et de marges, des synergies réalisées à l'acquisition, des taux d'actualisation ainsi que des données observables pour des opérations comparables. La Société a terminé son test de dépréciation annuel relatif à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels à durée de vie indéfinie et a établi qu'aucune dépréciation n'était nécessaire.

### **Avantages sociaux futurs**

La Société offre plusieurs régimes d'avantages sociaux futurs, dont un régime de retraite à prestations déterminées capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime complémentaire de retraite des cadres (le « RCRC ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Le régime de retraite à prestations déterminées offre des pensions proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale. La plus récente évaluation actuarielle à des fins de capitalisation a été faite au 31 décembre 2009.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les employés est déterminé actuariellement selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction concernant le taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme, les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Le taux d'actualisation servant à évaluer les passifs est établi selon les taux du marché à la date de mesure. Les actifs des régimes de retraite à prestations déterminées sont investis dans nos fonds communs de placement d'actions, à revenu fixe et équilibrés exclusifs et sont évalués à la juste valeur pour le calcul du taux de rendement prévu à long terme.

Les charges ou revenus au titre des prestations constituées sont inclus dans les frais autres que les commissions et ils comprennent le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite offerts au titre des services rendus durant l'exercice en cours, les intérêts débiteurs sur le passif au titre des prestations constituées, le rendement prévu de l'actif du régime et l'amortissement des gains ou pertes actuariels. Les gains ou pertes actuariels liés au régime de retraite à prestations déterminées et aux avantages complémentaires de retraite sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés. Les gains ou pertes actuariels liés au régime complémentaire de retraite des cadres sont amortis sur la durée de vie estimative restante des participants du régime. Ces périodes varient de 9 à 18 ans selon les différents régimes d'avantages sociaux.

L'actif ou le passif au titre des prestations constituées représente l'écart cumulatif entre les charges et les cotisations de capitalisation et est inclus dans les autres actifs ou les autres passifs.

### **Rémunération et autres paiements à base d'actions**

La Société utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La juste valeur des options sur actions est déterminée à chaque date d'attribution. La charge de rémunération est constatée sur la période durant laquelle les droits sur les options sur actions deviennent acquis, ce qui augmente proportionnellement le surplus d'apport. Lorsque des options sur actions sont exercées, le produit et le montant enregistré au surplus d'apport sont ajoutés au capital-actions.

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES *(suite)*

### **Impôts sur les bénéfices**

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, selon laquelle les actifs et les passifs d'impôts futurs reflètent à la fois les incidences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale et les reports prospectifs de pertes fiscales. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés en fonction des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer à la date de résorption prévue des écarts temporaires.

### **Bénéfice par action**

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action, sauf que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation inclut l'incidence dilutive potentielle des options sur actions en cours attribuées par la Société, telle qu'elle a été déterminée par la méthode du rachat d'actions.

### **Instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer les risques liés aux marchés des actions et aux taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La Société documente officiellement toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que les objectifs de gestion des risques et la stratégie sous-jacente des diverses opérations de couverture. Ce processus inclut le rapprochement entre les dérivés et des actifs et des passifs précis aux bilans consolidés ou des opérations futures prévues. La Société évalue aussi officiellement, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, le degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts.

Les instruments financiers dérivés sont constatés à leur juste valeur dans les bilans consolidés, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés des résultats.

La Société pourrait gérer son exposition au risque de marché relativement à son portefeuille de titres en concluant des contrats de vente à terme, en achetant des options de vente ou en achetant une option de vente et en vendant une option d'achat simultanément pour le même titre. Les instruments dérivés précisément désignés comme instruments de couverture et respectant les critères d'efficacité de couverture contrebalancent les variations de la juste valeur des éléments couverts. Ils sont désignés comme une couverture de juste valeur. Une couverture de juste valeur exige que la variation de la juste valeur du dérivé de couverture et la variation de la juste valeur de l'élément couvert lié au risque couvert soient toutes deux comptabilisées dans les états consolidés des résultats.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire. Ces swaps nécessitent l'échange périodique de versements d'intérêts nets sans l'échange du capital notionnel sur lequel les versements sont fondés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats.

La Société conclut également des swaps de rendement total afin de gérer son exposition aux fluctuations du rendement total de ses actions ordinaires liées à des ententes de rémunération reportée. Les swaps de rendement total nécessitent l'échange périodique de versements contractuels nets sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Ces instruments ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Frais autres que les commissions des états consolidés des résultats.

Les produits dérivés non admissibles et les produits dérivés non désignés comme instruments de couverture continuent d'être utilisés conformément aux politiques de gestion des risques de la Société, qui surveille leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences liées à l'application de la comptabilité de couverture ne sont pas respectées.

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES *(suite)*

### Chiffres correspondants de l'exercice précédent

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice considéré.

### Modifications comptables futures

Le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé que les PCGR du Canada seront remplacés par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), dans leur forme publiée par l'International Accounting Standards Board. Les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les IFRS au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2011. La Société publiera ses premiers états financiers consolidés en vertu des IFRS, incluant l'information correspondante des périodes précédentes, pour le trimestre terminé le 31 mars 2011.

## 2. TITRES

	31 DÉCEMBRE 2010		31 DÉCEMBRE 2009	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente :				
Actions ordinaires	8 687 \$	7 698 \$	236 383 \$	237 085 \$
Fonds d'investissement exclusifs	33 326	37 794	41 259	41 341
Titres à revenu fixe	243 939	243 748	314 260	315 387
	285 952	289 240	591 902	593 813
Détenus aux fins de transaction :				
Obligations hypothécaires du Canada	647 318	637 850	647 318	624 703
Titres à revenu fixe	31 301	27 601	31 443	27 743
TH LNH <i>(note 4)</i>	52 581	52 629	–	–
	731 200	718 080	678 761	652 446
	1 017 152 \$	1 007 320 \$	1 270 663 \$	1 246 259 \$

### Disponibles à la vente

#### *Actions ordinaires*

Au 31 décembre 2010, les pertes nettes non réalisées sur les actions ordinaires totalisaient 1,0 M\$, comparativement à des gains nets non réalisés de 0,7 M\$ au 31 décembre 2009. Les pertes non réalisées sur les actions ordinaires au 31 décembre 2010 sont inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Une charge au titre de la perte de valeur durable de 73,3 M\$ a été reclassée, passant des autres éléments du résultat étendu aux états consolidés des résultats au 31 décembre 2009.

#### *Titres à revenu fixe*

La Société détenait un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe, qui totalisait 243,7 M\$ au 31 décembre 2010. Ce portefeuille était composé d'acceptations bancaires de 34,8 M\$, de billets de dépôt de premier rang et de billets à taux variable de banques à charte canadiennes d'un montant de 82,0 M\$ et de 35,0 M\$, respectivement, et d'obligations de sociétés et autres titres de 91,9 M\$.

## 2. TITRES (suite)

### Détenus aux fins de transaction

#### *Obligations hypothécaires du Canada*

Dans le cadre de ses activités de gestion du risque de taux d'intérêt liées à ses activités bancaires hypothécaires, la Société a acheté des Obligations hypothécaires du Canada, lesquelles ont par la suite été vendues en vertu de mises en pension qui représentent des transactions à court terme dans le cadre desquelles la Société vend des titres qu'elle détient déjà et s'engage simultanément à racheter les mêmes titres à un prix convenu à une date future déterminée. Ces titres avaient une juste valeur de 637,9 M\$ au 31 décembre 2010. L'obligation de racheter les titres est inscrite au coût après amortissement et avait une valeur comptable de 635,3 M\$ au 31 décembre 2010. Les intérêts débiteurs relatifs à ces obligations sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au poste Revenu de placement net et autres revenus dans les états consolidés des résultats.

#### *Titres à revenu fixe*

Au 31 décembre 2010, les titres à revenu fixe totalisant 27,6 M\$ étaient composés de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») non commandité par des banques. Le placement de la Société en PCAA a été réduit d'un montant de 0,1 M\$, qui représente les paiements de capital et d'intérêts reçus de la part des fonds fiduciaires liés au PCAA au cours de 2010.

L'évaluation du PCAA par la Société était fondée sur son appréciation des conditions en vigueur au 31 décembre 2010. La juste valeur estimative reflète la répartition des billets à taux variable que la Société a reçus et qui devraient venir à échéance en janvier 2017. La Société a estimé la juste valeur de la composante des billets de premier rang et des billets subordonnés en actualisant les flux de trésorerie prévus selon des taux comparables aux taux de rendement en vigueur sur les marchés et selon les différentiels de taux disponibles pour les titres ayant des caractéristiques semblables à celles des billets restructurés, et d'autres données relatives au marché qui reflètent l'information la plus juste à laquelle a accès la Société. La juste valeur des billets reflète à long terme à taux variable liés aux actifs non admissibles a été évaluée selon les données observables du marché provenant de sources d'établissement des prix indépendantes ou en actualisant les flux de trésorerie prévus reflétant les meilleures données disponibles de la Société, incluant une référence aux taux en vigueur sur les marchés pour les instruments d'emprunt sur le marché canadien. Au 31 décembre 2010, une augmentation de 100 points de base des taux d'actualisation estimatifs réduirait le bénéfice net de 1,65 M\$.

### 3. PRÊTS

	ÉCHÉANCE			TOTAL 2010	TOTAL 2009
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
<b>Prêts et créances</b>					
Prêts hypothécaires résidentiels	37 346 \$	77 789 \$	1 750 \$	116 885 \$	132 082 \$
Prêts hypothécaires commerciaux	–	393	–	393	423
	37 346	78 182	1 750	117 278	132 505
Prêts à l'investissement	259 621	12 364	11 585	283 570	305 335
	296 967 \$	90 546 \$	13 335 \$	400 848	437 840
Moins : provision générale				3 943	6 675
				396 905	431 165
<b>Détenus aux fins de transaction</b>				224 398	240 391
				621 303 \$	671 556 \$
La provision pour pertes sur créances a varié comme suit :					
Solde au début				6 675 \$	7 972 \$
Radiations				(121)	(371)
Recouvrements				20	231
Dotation à la provision pour pertes sur créances				(2 631)	(1 157)
Solde à la fin				3 943 \$	6 675 \$

Au 31 décembre 2010, les prêts douteux totalisaient 279 \$ (762 \$ en 2009).

### 4. TITRISATIONS

La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire du programme des TH LNH, qui est commandité par la SCHL ou par l'intermédiaire de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes. Les TH LNH sont vendus à une fiducie qui émet des titres aux investisseurs par l'intermédiaire du Programme OHC, lequel est commandité par la SCHL. Les gains et les pertes avant impôts liés à la vente de créances hypothécaires sont inscrits au poste Revenu de placement net et autres revenus dans les états consolidés des résultats. Les activités de titrisation pour les exercices terminés les 31 décembre 2010 et 2009 se présentent comme suit :

	2010	2009
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés	1 211 468 \$	1 332 065 \$
Produit en espèces, montant net	1 203 250	1 324 544
Juste valeur des droits conservés	44 437	65 098
Gains avant impôts sur les ventes	23 997	49 467

Les droits conservés par la Société à l'égard des prêts titrisés comprennent les comptes de réserve et les droits à la marge excédentaire future. Ces droits conservés sont subordonnés aux droits des détenteurs de titres de fiducies de titrisation commanditées par la SCHL ou des banques canadiennes et de TH LNH connexes (les « acheteurs »). Les acheteurs n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société si les emprunteurs sont en défaut de paiement à l'échéance.

#### 4. TITRISATIONS (suite)

La valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus permet d'établir la juste valeur des droits conservés. Les hypothèses économiques clés utilisées à la date d'émission des titrisations pour les opérations liées aux fiducies de titrisation commanditées par la SCHL ou par des banques canadiennes réalisées au cours de 2010 et de 2009 étaient les suivantes :

	2010	2009
Moyenne pondérée des éléments suivants :		
Durée de service restante ( <i>en années</i> )	<b>4,5</b>	4,4
Marge excédentaire	<b>0,80 %</b>	1,16 %
Taux de remboursement par anticipation	<b>15,00 %</b>	15,00 %
Taux d'actualisation	<b>1,82 %</b>	1,66 %
Frais de gestion	<b>0,15 %</b>	0,15 %
Pertes sur créances prévues	-	-

Au 31 décembre 2010, la juste valeur du total des droits conservés se chiffrait à 107,0 M\$ (173,5 M\$ en 2009). La sensibilité à des changements défavorables immédiats de 10 % ou de 20 % dans ces hypothèses clés a été jugée négligeable.

Le total des prêts inscrits aux bilans consolidés de la Société, les prêts titrisés gérés par la Société ainsi que les flux de trésorerie liés aux ententes de titrisation sont comme suit :

	2010	2009
Prêts hypothécaires	<b>3 819 587 \$</b>	3 641 331 \$
Prêts à l'investissement	<b>280 003</b>	301 711
	<b>4 099 590</b>	3 943 042
Moins : prêts titrisés gérés	<b>3 478 287</b>	3 271 486
Total des prêts au bilan	<b>621 303 \$</b>	671 556 \$
Produit en espèces, montant net	<b>1 203 250 \$</b>	1 324 544 \$
Flux de trésorerie provenant des droits conservés	<b>87 953 \$</b>	90 466 \$

## 5. PLACEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

	2010	2009
Valeur comptable au début	<b>598 221 \$</b>	574 442 \$
Quote-part du bénéfice et autres éléments	<b>71 885</b>	69 423
Quote-part de la provision de la société affiliée	<b>(8 160)</b>	–
Dividendes reçus	<b>(46 478)</b>	(46 478)
Quote-part du cumul des autres éléments du résultat étendu et autres ajustements	<b>(11 470)</b>	834
Valeur comptable à la fin	<b>603 998 \$</b>	598 221 \$
Quote-part des capitaux propres à la fin	<b>470 991 \$</b>	464 525 \$
Juste valeur à la fin	<b>996 076 \$</b>	1 013 458 \$

La quote-part du bénéfice de Lifeco revenant à la Société est constatée au poste Revenu de placement net et autres revenus dans les états consolidés des résultats. Au 31 décembre 2010, la Société détenait 37 787 388 actions de Lifeco (37 787 388 en 2009), ce qui représentait une participation de 4,0 % (4,0 % en 2009).

Au troisième trimestre de 2010, Lifeco a constitué une provision supplémentaire liée à des litiges. La quote-part de cette provision revenant à la Société, chiffrée à 8,2 M\$ après impôts, est constatée au poste Revenu de placement net et autres revenus des états consolidés des résultats.

## 6. AUTRES ACTIFS

	2010	2009
Débiteurs et autres montants à recevoir	<b>256 718 \$</b>	250 328 \$
Immobilisations	<b>93 214</b>	90 167
Instruments dérivés (note 17)	<b>79 143</b>	120 445
Actif au titre des prestations constituées (note 10)	<b>47 212</b>	48 802
Frais reportés et payés d'avance	<b>36 449</b>	64 017
Autres	<b>7 347</b>	2 466
Fonds détenus en mains tierces	<b>–</b>	16 683
	<b>520 083 \$</b>	592 908 \$

## 7. ÉCART D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

Les variations de la valeur comptable de l'écart d'acquisition sont les suivantes :

	2010			
	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Solde au début	1 347 781 \$	1 166 842 \$	98 909 \$	2 613 532 \$
Acquis au cours de l'exercice	-	-	37 086	37 086
Ajustement de l'écart d'acquisition	-	2 198	(768)	1 430
<b>Solde à la fin</b>	<b>1 347 781 \$</b>	<b>1 169 040 \$</b>	<b>135 227 \$</b>	<b>2 652 048 \$</b>

	2009			
	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Solde au début	1 347 781 \$	1 166 842 \$	77 694 \$	2 592 317 \$
Acquis au cours de l'exercice	-	-	32 594	32 594
Ajustement de l'écart d'acquisition	-	-	(11 379)	(11 379)
<b>Solde à la fin</b>	<b>1 347 781 \$</b>	<b>1 166 842 \$</b>	<b>98 909 \$</b>	<b>2 613 532 \$</b>

Au quatrième trimestre de 2010, Investment Planning Counsel Inc., une filiale de la Société financière IGM Inc., a fait l'acquisition du Groupe financier Partenaires en planification Ltée et de ses entités apparentées. Le prix d'achat a été attribué aux actifs incorporels à durée de vie indéfinie et à l'écart d'acquisition.

Au deuxième trimestre de 2009, la Société a acquis la part des actionnaires sans contrôle de 27,6 % dans Investment Planning Counsel Inc. La Société a inscrit l'opération comme une acquisition progressive, et le prix d'achat total, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle, a été attribué aux actifs incorporels à durée de vie indéfinie et à l'écart d'acquisition.

## 7. ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS (suite)

Les composantes des autres actifs incorporels sont les suivantes :

	2010		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE
Durée de vie limitée			
Logiciels	71 467 \$	(50 769) \$	20 698 \$
Contrats de distribution et autres contrats de gestion	112 598	(29 131)	83 467
	<b>184 065</b>	<b>(79 900)</b>	<b>104 165</b>
Durée de vie indéfinie			
Contrats de gestion de fonds communs de placement	740 692	–	740 692
Appellations commerciales	285 177	–	285 177
	<b>1 025 869</b>	<b>–</b>	<b>1 025 869</b>
<b>Total</b>	<b>1 209 934 \$</b>	<b>(79 900) \$</b>	<b>1 130 034 \$</b>
			2009
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE
Durée de vie limitée			
Logiciels	66 076 \$	(43 187) \$	22 889 \$
Contrats de distribution et autres contrats de gestion	104 622	(21 730)	82 892
	170 698	(64 917)	105 781
Durée de vie indéfinie			
Contrats de gestion de fonds communs de placement	737 322	–	737 322
Appellations commerciales	285 177	–	285 177
	1 022 499	–	1 022 499
<b>Total</b>	<b>1 193 197 \$</b>	<b>(64 917) \$</b>	<b>1 128 280 \$</b>

## 8. DÉPÔTS ET CERTIFICATS

Les dépôts et certificats sont classés comme autres que détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les actifs présentés aux bilans consolidés comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, des titres et des prêts se chiffrant à 834,8 M\$ (907,3 M\$ en 2009) relativement aux dépôts et aux certificats.

	ÉCHÉANCE				TOTAL 2010	TOTAL 2009
	À VUE	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Dépôts	604 271 \$	90 385 \$	133 732 \$	2 010 \$	830 398 \$	902 637 \$
Certificats	–	300	1 200	2 903	4 403	4 706
	<b>604 271 \$</b>	<b>90 685 \$</b>	<b>134 932 \$</b>	<b>4 913 \$</b>	<b>834 801 \$</b>	<b>907 343 \$</b>

## 9. AUTRES PASSIFS

	2010	2009
Créditeurs et charges à payer	395 469 \$	330 893 \$
Dividendes à verser	135 317	134 609
Impôts à payer	135 430	97 592
Instruments dérivés (note 17)	93 152	112 747
Passif au titre des prestations constituées (note 10)	61 493	61 462
Intérêts à payer	30 700	28 252
Revenus reportés	14 851	14 774
	<b>866 412 \$</b>	<b>780 329 \$</b>

## 10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre plusieurs régimes d'avantages sociaux futurs, dont un régime de retraite à prestations déterminées capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime complémentaire de retraite des cadres (le « RCRC ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

En 2009, les modalités des régimes d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie complémentaires de retraite ont été modifiées, ce qui a donné lieu à une réduction des avantages complémentaires de retraite de certains salariés actifs qui doivent être fournis pendant la retraite et à la révision des exigences d'admissibilité aux prestations pour certains autres salariés actifs. Par conséquent, un coût des services passés négatif a été établi et est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés concernés jusqu'à ce qu'ils soient pleinement admissibles à ces avantages. Un gain de compression a été constaté afin de refléter l'incidence des changements apportés aux exigences d'admissibilité au régime.

	2010			2009		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES	RCRC	AVANTAGES COMPLÉMEN- TAIRES DE RETRAITE	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES	RCRC	AVANTAGES COMPLÉMEN- TAIRES DE RETRAITE
Juste valeur de l'actif du régime						
Solde au début	206 924 \$	– \$	– \$	152 059 \$	– \$	– \$
Cotisations des employés	3 828	–	–	3 676	–	–
Cotisations de l'employeur	505	–	–	5 443	–	–
Prestations versées	(8 110)	–	–	(7 597)	–	–
Rendement réel de l'actif du régime	23 437	–	–	53 343	–	–
<b>Solde à la fin</b>	<b>226 584</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>206 924</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début	163 542	16 822	26 759	127 523	14 732	38 002
Prestations versées	(8 110)	(948)	(1 002)	(7 597)	(948)	(1 192)
Coût des services rendus de l'exercice	6 049	–	776	3 872	–	551
Cotisations des employés	3 828	–	–	3 676	–	–
Intérêts débiteurs	11 099	1 043	1 683	9 562	1 061	1 657
Coût des services passés	–	17 131	1 674	–	–	(14 710)
Gain de compression	–	–	–	–	–	(97)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	37 354	2 170	2 928	26 506	1 977	2 548
<b>Solde à la fin</b>	<b>213 762</b>	<b>36 218</b>	<b>32 818</b>	<b>163 542</b>	<b>16 822</b>	<b>26 759</b>
Situation de capitalisation – excédent (déficit) des régimes						
	12 822	(36 218)	(32 818)	43 382	(16 822)	(26 759)
Pertes actuarielles nettes non amorties (gains actuariels nets non amortis)						
	34 390	1 703	(1 134)	5 420	(234)	(4 414)
Coût des services passés non amorti						
	–	17 131	(10 157)	–	–	(13 233)
Actif (passif) au titre des prestations constituées						
	47 212 \$	(17 384) \$	(44 109) \$	48 802 \$	(17 056) \$	(44 406) \$

La répartition des fonds investis dans le régime de retraite à prestations déterminées par catégorie d'actif se fait comme suit : 66 % en titres de participation (66 % en 2009), 33 % en titres à revenu fixe (31 % en 2009) et 1 % en équivalents de trésorerie (3 % en 2009).

## 10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

	2010			2009		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES	RCRC	AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES	RCRC	AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE
(Le revenu) la charge au titre des prestations a été déterminé(e) ainsi :						
Coût des services rendus de l'exercice	6 049 \$	– \$	776 \$	3 872 \$	– \$	551 \$
Coût des services passés	–	–	(1 402)	–	–	(1 477)
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	11 099	1 043	1 683	9 562	1 061	1 657
Rendement prévu de l'actif du régime	(14 353)	–	–	(10 697)	–	–
Gain de compression	–	–	–	–	–	(69)
Amortissement des (gains actuariels nets) pertes actuarielles nettes	(700)	234	(352)	642	122	(712)
	2 095 \$	1 277 \$	705 \$	3 379 \$	1 183 \$	(50)\$
Moyenne pondérée des hypothèses actuarielles importantes :						
Taux d'actualisation	5,60 %	5,40 %	5,20 %	6,75 %	6,38 %	6,20 %
Rendement à long terme prévu de l'actif du régime	7,00 %	s.o.	s.o.	7,00 %	s.o.	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	4,36 %	s.o.	s.o.	4,76 %	s.o.	s.o.
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé <sup>1)</sup>	s.o.	s.o.	6,70 %	s.o.	s.o.	6,80 %

1) Tend vers 4,50 % en 2029 et reste à un taux identique par la suite.

Une augmentation de 1 % du taux tendanciel hypothétique des coûts liés aux soins de santé se traduirait par une augmentation de 2,4 M\$ des obligations cumulées au titre des avantages complémentaires de retraite au 31 décembre 2010. L'augmentation de la charge au titre des avantages complémentaires de retraite pour 2010 n'aurait pas d'incidence notable. Par ailleurs, une diminution de 1 % du taux tendanciel hypothétique des coûts liés aux soins de santé se traduirait par une diminution de 2,0 M\$ des obligations cumulées au titre des avantages complémentaires de retraite au 31 décembre 2010. La diminution de la charge au titre des avantages complémentaires de retraite pour 2010 n'aurait pas d'incidence notable.

En outre, la Société maintient un RER collectif, offert uniquement à certains employés. En 2010, les cotisations de la Société se sont établies à 6,1 M\$ (6,2 M\$ en 2009). Les cotisations sont passées en charges à mesure qu'elles sont versées.

## 11. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le taux d'imposition effectif de la Société est établi comme suit :

	2010	2009
Impôts sur les bénéfices aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	<b>30,07 %</b>	31,60 %
Incidence des éléments suivants :		
Revenu de dividendes	<b>(0,06)</b>	(0,42)
Gains et pertes en capital, montant net	<b>(0,10)</b>	(0,09)
Quote-part du bénéfice de la société affiliée (note 5)	<b>(2,14)</b>	(2,80)
Dividendes versés sur actions privilégiées classées dans le passif	-	0,84
Autres éléments	<b>(1,10)</b>	(0,45)
Quote-part de la provision de la société affiliée (note 5)	<b>0,24</b>	-
Incidence de la variation des taux sur les impôts futurs liés aux actifs incorporels à durée de vie indéfinie	-	(2,28)
Charge hors trésorerie liée aux titres disponibles à la vente	-	1,32
Prime versée au rachat d'actions privilégiées	-	0,58
Taux d'imposition effectif	<b>26,91 %</b>	28,30 %
La charge d'impôts se compose de ce qui suit :		
Impôts exigibles	<b>288 971 \$</b>	281 484 \$
Impôts futurs	<b>(18 089)</b>	(60 854)
	<b>270 882 \$</b>	220 630 \$

Les impôts futurs sont composés des éléments suivants :

	2010	2009
Actifs d'impôts futurs		
Passif au titre des prestations constituées	<b>16 525 \$</b>	16 488 \$
Reports prospectifs de pertes	<b>11 416</b>	7 195
Autres	<b>39 988</b>	47 015
	<b>67 929</b>	70 698
Passifs d'impôts futurs		
Commissions de vente reportées	<b>211 083</b>	239 685
Actifs incorporels	<b>140 809</b>	137 682
Actif au titre des prestations constituées	<b>12 606</b>	12 991
Autres	<b>8 950</b>	8 957
	<b>373 448</b>	399 315
Impôts futurs	<b>305 519 \$</b>	328 617 \$

Au 31 décembre 2010, la Société avait des pertes autres qu'en capital de 38,5 M\$ (36,3 M\$ en 2009) pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur, dont les avantages n'ont pas été constatés. Si ces pertes ne sont pas utilisées, elles viendront à échéance de la façon suivante : 33,4 M\$ en 2014, 1,7 M\$ en 2023, 1,1 M\$ en 2024, 0,9 M\$ en 2025, 0,4 M\$ en 2026, 0,3 M\$ en 2027 et 0,7 M\$ en 2028.

## 12. DETTE À LONG TERME

	TAUX	ÉCHÉANCE	2010	2009
Débentures en série non garanties				
1997	6,65 %	13 décembre 2027	<b>125 000 \$</b>	125 000 \$
2001	6,75 %	9 mai 2011	<b>450 000</b>	450 000
2001	7,45 %	9 mai 2031	<b>150 000</b>	150 000
2002	7,00 %	31 décembre 2032	<b>175 000</b>	175 000
2003	6,58 %	7 mars 2018	<b>150 000</b>	150 000
2003	7,11 %	7 mars 2033	<b>150 000</b>	150 000
2009	7,35 %	8 avril 2019	<b>375 000</b>	375 000
2010	6,00 %	10 décembre 2040	<b>200 000</b>	–
			<b>1 775 000 \$</b>	1 575 000 \$

Les débentures sont rachetables en tout temps par la Société, en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur le rendement au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

La dette à long terme est classée comme autre que détenue à des fins de transaction et est comptabilisée au coût après amortissement.

Les intérêts débiteurs liés à la dette à long terme se sont chiffrés à 111,4 M\$ (103,4 M\$ en 2009). Un seul versement de capital est exigible au cours des cinq prochains exercices relativement aux débentures de 450,0 M\$ exigibles en 2011.

Le 9 décembre 2010, la Société a émis 200,0 M\$ de débentures à 6,00 % venant à échéance le 10 décembre 2040.

Le 7 avril 2009, la Société a émis 375,0 M\$ de débentures à 7,35 % venant à échéance le 8 avril 2019.

### 13. CAPITAL-ACTIONS

#### Autorisé

En nombre illimité :

Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série

Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série

Actions de catégorie 1, sans droit de vote

Actions ordinaires

#### Émis et en circulation

	2010		2009	
	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE
Actions privilégiées perpétuelles classées dans les capitaux propres :				
Actions privilégiées de premier rang, série B	6 000 000	150 000 \$	6 000 000	150 000 \$
Actions ordinaires :				
Solde au début	262 633 255	1 562 925 \$	262 364 622	1 511 110 \$
Émises lors de l'acquisition de la part des actionnaires sans contrôle dans Investment Planning Counsel Inc.	–	–	1 108 901	41 225
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 15)	1 040 952	28 573	922 532	21 059
Rachetées aux fins d'annulation	(3 956 700)	(23 773)	(1 762 800)	(10 469)
Solde à la fin	259 717 507	1 567 725 \$	262 633 255	1 562 925 \$

#### Actions privilégiées perpétuelles classées dans les capitaux propres

Le 8 décembre 2009, la Société a émis 6 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, série B, à dividende non cumulatif de 5,90 %, au prix de 25,00 \$ l'action. Les actions sont rachetables au gré de la Société à compter du 31 décembre 2014 au prix de 25,00 \$ l'action, majoré d'une prime si elles sont rachetées avant le 31 décembre 2018, y compris, dans tous les cas, tous les dividendes déclarés impayés avant la date de rachat. Les coûts liés à l'émission d'actions de série B de 4,9 M\$ (3,4 M\$ après impôts) ont été imputés aux bénéfices non répartis.

#### Actions privilégiées classées dans les passifs

Le 31 décembre 2009, la Société a racheté les 14 400 000 actions privilégiées de premier rang, série A, à 5,75 %, au prix de 26,00 \$ l'action. Les dividendes versés sur les actions privilégiées classés dans les passifs ont été comptabilisés dans les intérêts débiteurs des états consolidés des résultats.

#### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En 2010, 3 956 700 actions (1 762 800 actions en 2009) ont été rachetées au coût de 156,9 M\$ (70,2 M\$ en 2009). Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non répartis.

Le 12 avril 2010, la Société a entrepris une offre publique de rachat, en vigueur pour une année, dans le cours normal de ses activités. En vertu de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 13,1 millions de ses actions ordinaires en circulation, soit 5 % de celles-ci, au 31 mars 2010. Le 23 mars 2009, la Société a entrepris une offre publique de rachat, en vigueur pour une année, dans le cours normal de ses activités. En vertu de cette offre, la Société pouvait racheter jusqu'à 13,1 millions de ses actions ordinaires en circulation, soit 5 % de celles-ci, au 13 mars 2009.

## 14. GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux exigences en matière de fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences réglementaires en matière de capital comprennent les sociétés de fiducie, les conseillers en valeurs mobilières, les courtiers en valeurs mobilières et les courtiers en fonds communs de placement. De plus, au troisième trimestre de 2010, certaines filiales de la Société se sont inscrites à titre de gestionnaires de fonds d'investissement auprès des commissions des valeurs mobilières concernées, conformément au Règlement 31-103. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Ces filiales se sont conformées à toutes les exigences réglementaires relatives au capital.

La dette à long terme de 1 775 M\$ comprend 200,0 M\$ de débentures à 6,0 % venant à échéance le 10 décembre 2040, lesquelles ont été émises le 9 décembre 2010. La dette à long terme totale en cours comprend des débentures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives, incluant des clauses de sûreté négative, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

Les actions privilégiées perpétuelles de 150 M\$ demeurent inchangées.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Société a acheté 3 956 700 actions ordinaires au coût de 156,9 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (se reporter à la note 13). La Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 12 avril 2010 visant jusqu'à 5 % de ses actions ordinaires pour pouvoir disposer de la flexibilité nécessaire lui permettant d'acheter des actions selon les circonstances. Les autres activités de gestion du capital en 2010 comprennent la déclaration de dividendes de 10,1 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles et de 536,1 M\$ sur actions ordinaires. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés de la variation des capitaux propres.

## 15. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

### Régime d' options sur actions

En vertu du régime d' options sur actions (le « régime ») de la Société, des options visant l' acquisition d' actions ordinaires de la Société sont régulièrement attribuées à des employés à un prix n' étant pas inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de négociation précédant la date de l' attribution. Les options sont assujetties à certaines conditions d' acquisition relatives au temps écoulé ou au rendement, établies à la date de l' attribution, et peuvent être exercées sur une période n' excédant pas dix ans à partir de la date de l' attribution. Au 31 décembre 2010, 13 576 922 actions ordinaires (14 617 874 en 2009) étaient réservées aux fins d' émission en vertu du régime.

Au cours de 2010, la Société a attribué 1 182 125 options à des salariés (1 789 372 en 2009). Une tranche des options attribuées à des salariés est assortie d' objectifs de rendement. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l' exercice terminé le 31 décembre 2010 a été estimée à 5,53 \$ l' option (2,42 \$ en 2009) selon le modèle d' évaluation du prix des options de Black et Scholes. Les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des options à la date d' attribution sont les suivantes : i) un taux d' intérêt sans risque de 3,11 % (2,33 % en 2009); ii) une durée de l' option prévue de 6,0 ans (5,7 ans en 2009); iii) une volatilité prévue de 22,00 % (20,74 % en 2009); iv) un rendement des actions prévu de 4,87 % (6,96 % en 2009).

Les droits sur les options sont acquis au cours d' une période d' au plus 7,5 ans à compter de la date d' attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d' attribution. Une tranche des options en cours peut être exercée seulement après que certains objectifs de rendement ont été atteints.

La Société a inscrit une charge de rémunération liée à son programme d' options sur actions de 2,8 M\$ (5,2 M\$ en 2009).

	2010		2009	
	NOMBRE D' OPTIONS	PRIX D' EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE D' OPTIONS	PRIX D' EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
Solde au début	9 415 005	35,76 \$	8 929 679	35,59 \$
Attribuées	1 182 125	42,15	1 789 372	30,63
Exercées	(1 040 952)	24,91	(922 532)	21,94
Frappées d' extinction	(597 684)	39,87	(381 514)	41,13
Solde à la fin	8 958 494	37,59 \$	9 415 005	35,76 \$
Pouvant être exercées à la fin	4 234 649	34,86 \$	4 541 430	31,76 \$

Options en cours au 31 décembre 2010	DATE D' ÉCHÉANCE	PRIX D' EXERCICE (\$)	OPTIONS EN COURS	OPTIONS POUVANT ÊTRE EXERCÉES
	2011	19,83 – 22,78	440 353	440 353
	2012	27,81	49 750	45 250
	2013	25,66 – 28,66	727 769	727 769
	2014	33,52 – 35,77	984 719	731 652
	2015	37,09 – 37,78	1 476 866	1 104 732
	2016	46,68	604 645	338 677
	2017	50,60 – 50,92	1 147 803	341 134
	2018	42,09 – 44,60	988 640	251 748
	2019	26,67 – 44,00	1 437 099	253 334
	2020	40,45 – 42,82	1 100 850	–
			8 958 494	4 234 649

### Régimes d' achat d' actions

En vertu des régimes d' achat d' actions de la Société, les employés et les conseillers en planification financière admissibles peuvent choisir chaque année qu' un pourcentage de leur rémunération annuelle soit retenu, jusqu' à concurrence d' un plafond préétabli, afin d' acheter des actions ordinaires de la Société. La Société verse un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l' employé ou du conseiller. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour faire l' acquisition d' actions ordinaires sur le marché libre. Les droits aux actions achetées grâce aux cotisations de la Société sont acquis après une période maximale de trois ans suivant la date de l' achat. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de frais autres que les commissions lorsqu' elles sont versées et se sont chiffrées à 10,3 M\$ (10,9 M\$ en 2009).

## 15. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

### Régime de droits différés à la plus-value des actions

La Société a établi un régime de droits différés à la plus-value des actions à l'intention des administrateurs de la Société dans le but de promouvoir un meilleur alignement entre les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires de la Société. Aux termes de ce régime, les administrateurs doivent recevoir 50 % de leur rémunération annuelle sous forme de droits différés à la plus-value des actions et peuvent choisir de recevoir le solde de leur rémunération annuelle en espèces ou en droits différés à la plus-value des actions. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir leurs jetons de présence sous forme d'une combinaison de droits différés à la plus-value des actions et d'espèces. Le nombre de droits différés à la plus-value des actions attribués est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre de l'exercice (la « valeur d'un droit différé à la plus-value des actions »). L'administrateur qui choisit de recevoir des droits différés à la plus-value des actions recevra d'autres droits à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires, selon la valeur d'un tel droit à la date de versement des dividendes. Les droits différés à la plus-value des actions sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société ou d'une de ses sociétés affiliées, et seront acquittés au moyen d'un montant forfaitaire en espèces, selon la valeur d'un droit différé à la plus-value des actions à ce moment. Au 31 décembre 2010, la juste valeur des droits différés à la plus-value des actions en cours était de 11,3 M\$ (9,3 M\$ en 2009). Tout écart entre la variation de la juste valeur du régime de droits différés à la plus-value des actions et la variation de la juste valeur du swap de rendement total, qui constitue un instrument de couverture économique pour le régime de droits différés à la plus-value des actions, est comptabilisé au poste Frais autres que les commissions sur la période au cours de laquelle la variation a lieu.

## 16. GESTION DES RISQUES

La Société gère activement les risques d'illiquidité, de crédit et de marché.

### Risque d'illiquidité lié aux instruments financiers

Le risque d'illiquidité se rapporte au risque que la Société ne puisse pas satisfaire aux demandes de liquidités ou s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent le contrôle à l'égard des processus de gestion de liquidités, l'évaluation des facteurs de stress relativement à divers scénarios d'exploitation et la supervision de la gestion des liquidités par les comités du conseil d'administration.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds communs de placement constitue une exigence clé en matière de liquidité pour la Société. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie liés à l'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires. Par l'intermédiaire des activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont vendus aux parties suivantes :

- le Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors.
- des tiers, incluant la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes;
- des investisseurs institutionnels, grâce à des placements privés.

Le Groupe Investors est un émetteur autorisé de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») et un vendeur autorisé dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »). Ce statut d'émetteur et de vendeur procure à la Société des sources de financement additionnelles pour les prêts hypothécaires résidentiels (note 4). La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation, lesquelles sont susceptibles de changer.

Les besoins de liquidités des filiales qui sont des fiducies agissant à titre d'intermédiaires financiers sont fondés sur les politiques approuvées par les comités de leur conseil d'administration respectif. Au 31 décembre 2010, les liquidités des filiales qui sont des fiducies étaient conformes à ces politiques.

## 16. GESTION DES RISQUES (suite)

### Risque d'illiquidité lié aux instruments financiers (suite)

Les échéances contractuelles de la Société se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2010 (en M\$)	À VUE	MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Dépôts et certificats	604,3 \$	90,7 \$	134,9 \$	4,9 \$	834,8 \$
Autres passifs	–	50,2	43,0	–	93,2
Dettes à long terme	–	450,0	–	1 325,0	1 775,0
Contrats de location-exploitation <sup>1)</sup>	–	45,0	129,0	93,5	267,5
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>604,3 \$</b>	<b>635,9 \$</b>	<b>306,9 \$</b>	<b>1 423,4 \$</b>	<b>2 970,5 \$</b>

1) Comprend les locaux à bureaux et le matériel utilisés dans le cours normal des activités.

Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société possède un portefeuille de titres et des marges de crédit qui constituent d'autres sources de liquidités éventuelles. Au troisième trimestre de 2010, la Société a diminué à 325 M\$ ses marges de crédit à l'exploitation auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I, comparativement à 675 M\$ au 31 décembre 2009. Les marges de crédit à l'exploitation au 31 décembre 2010 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 150 M\$ (500 M\$ en 2009) et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$ (175 M\$ en 2009). Aux 31 décembre 2010 et 2009, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées, ni sur ses marges de crédit à l'exploitation non engagées.

Au quatrième trimestre de 2010, la Société a accédé aux marchés des titres d'emprunt canadiens pour réunir des capitaux grâce à l'émission de 200,0 M\$ de débentures à 6,0 % sur 30 ans. La capacité de la Société d'accéder aux marchés financiers pour réunir des fonds dépend de la conjoncture.

La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque d'illiquidité n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2009.

### Risque de crédit lié aux instruments financiers

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si une contrepartie dans le cadre d'une opération ne respecte pas ses engagements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et à l'investissement et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine régulièrement ses pratiques en matière de gestion des risques de crédit pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 1 573,6 M\$ étaient composés de soldes en espèces de 113,8 M\$ déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 1 459,8 M\$. Les équivalents de trésorerie sont principalement constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 655,6 M\$, de papier commercial de 354,5 M\$ garanti par les gouvernements provinciaux et fédéral et d'acceptations bancaires de 426,5 M\$ émises par des banques à charte canadiennes. La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les titres à revenu fixe disponibles à la vente au 31 décembre 2010 sont constitués d'acceptations bancaires de 34,8 M\$, de billets de dépôt de premier rang et de billets à taux variable émis par des banques à charte canadiennes d'un montant de 82,0 M\$ et de 35,0 M\$, respectivement, et d'obligations de sociétés et autres de 91,9 M\$. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie ainsi qu'aux titres à revenu fixe disponibles à la vente en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent des obligations hypothécaires du Canada d'une juste valeur de 637,9 M\$, des TH LNH d'une juste valeur de 52,6 M\$, ainsi que des titres à revenu fixe composés de PCAA non commandité par des banques d'une juste valeur de 27,6 M\$. Ces justes valeurs correspondent à l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2010 (note 2).

## 16. GESTION DES RISQUES (suite)

### Risque de crédit lié aux instruments financiers (suite)

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des portefeuilles de prêts hypothécaires et à l'investissement et la suffisance de la provision générale. Au 31 décembre 2010, les prêts hypothécaires et à l'investissement totalisaient 341,6 M\$ et 283,6 M\$, respectivement, comparativement à 372,9 M\$ et à 305,4 M\$ au 31 décembre 2009. La provision pour pertes sur créances se chiffrait à 3,9 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 6,7 M\$ en 2009, ce qui représente une diminution de 2,8 M\$. Cette diminution reflète les changements survenus à la taille et à la composition du portefeuille de prêts hypothécaires et une baisse continue des tendances en matière de perte et de défaut. Au 31 décembre 2010, les portefeuilles de prêts hypothécaires étaient diversifiés sur le plan géographique et étaient composés à 100 % de prêts résidentiels (100 % en 2009), dont 60 % étaient assurés (74 % en 2009). Le risque de crédit lié au portefeuille de prêts à l'investissement est atténué par l'utilisation de sûretés, principalement sous forme de placements dans des fonds communs de placement. Au 31 décembre 2010, les montants des prêts hypothécaires et à l'investissement douteux s'élevaient à 0,3 M\$, comparativement à 0,8 M\$ en 2009. Les prêts non assurés et non productifs de plus de 90 jours des portefeuilles de prêts à l'investissement et de prêts hypothécaires, chiffrés à 0,2 M\$ au 31 décembre 2010, sont demeurés inchangés par rapport au 31 décembre 2009. Les caractéristiques des portefeuilles de prêts hypothécaires et à l'investissement n'ont pas changé de façon importante en 2010.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires et à l'investissement ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2009.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires titrisés par le truchement de fiducies de titrisation commanditées par la SCHL ou des banques canadiennes (des banques à charte de l'annexe I). La juste valeur des droits conservés dans les prêts titrisés se chiffrait à 107,0 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 173,5 M\$ au 31 décembre 2009. Les droits conservés incluent ce qui suit :

- *Les comptes de réserve en espèces et les droits à la marge excédentaire future (les débiteurs liés à la titrisation)*, qui totalisaient 109,3 M\$ au 31 décembre 2010.

La tranche de ce montant relative aux fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes de 22,7 M\$ est subordonnée aux droits de la fiducie et représente l'exposition maximale au risque de crédit lié aux défauts de paiement des emprunteurs à l'échéance. Le risque de crédit lié à ces prêts hypothécaires est atténué par l'assurance relative à ces prêts hypothécaires, décrite plus loin, et le risque de crédit de la Société relatif aux prêts assurés incombe à l'assureur. Au 31 décembre 2010, les prêts hypothécaires en cours titrisés dans le cadre de ces programmes, chiffrés à 1,4 G\$, étaient assurés dans une proportion de 92,4 %.

Les droits à la marge excédentaire future en vertu des TH LNH et du Programme OHC totalisaient 86,6 M\$.

Conformément aux TH LNH et à ce Programme, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les débiteurs hypothécaires aient reçu les montants ou non. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme, et l'exposition au risque de crédit de la Société incombe à l'assureur. Les prêts hypothécaires en cours titrisés en vertu de ces programmes totalisent 2,1 G\$.

Depuis 2008, la Société a acheté des couvertures d'assurance de portefeuille par l'entremise de la SCHL pour les prêts hypothécaires conventionnels admissibles nouvellement financés. Au 31 décembre 2010, 94,2 % du total du portefeuille de prêts hypothécaires géré par la Société dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires était assuré. Les prêts non assurés et non productifs de plus de 90 jours du portefeuille titrisé se chiffraient à 0,1 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à néant au 31 décembre 2009. L'exposition prévue au risque de crédit lié aux comptes de réserve en espèces et aux droits à la marge excédentaire future de la Société était négligeable au 31 décembre 2010.

- *La juste valeur des swaps de taux d'intérêt*, conclus par la Société conformément aux exigences des programmes de titrisation auxquels elle participe, se chiffrait à un montant négatif de 2,3 M\$ au 31 décembre 2010. Le montant notionnel en cours de ces swaps de taux d'intérêt s'élevait à 3,9 G\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 3,4 G\$ au 31 décembre 2009. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt qui étaient en position de gain, s'établissait à 40,2 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 75,5 M\$ au 31 décembre 2009.

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux activités de titrisation susmentionnées. La juste valeur négative de ces swaps de taux d'intérêt totalisait 27,6 M\$ au 31 décembre 2010. Le montant notionnel en cours de ces swaps de taux d'intérêt s'élevait à 2,5 G\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 2,8 G\$ au 31 décembre 2009. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt qui sont en position de gain, totalisait 23,0 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 5,2 M\$ au 31 décembre 2009.

## 16. GESTION DES RISQUES *(suite)*

### **Risque de crédit lié aux instruments financiers** *(suite)*

La Société a aussi recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié à ses placements en Obligations hypothécaires du Canada. La juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt totalisait 15,1 M\$ au 31 décembre 2010. Le montant notionnel en cours de ces swaps de taux d'intérêt de 0,5 G\$ au 31 décembre 2010 est demeuré inchangé par rapport au 31 décembre 2009. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt qui sont en position de gain, totalisait 15,1 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 37,0 M\$ au 31 décembre 2009.

En outre, la Société conclut d'autres contrats sur produits dérivés, qui sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux prêts hypothécaires détenus par la Société, en attendant qu'ils soient vendus, ou à l'égard desquels elle s'est engagée. La juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt totalisait 0,8 M\$ au 31 décembre 2010. Le montant notionnel en cours de ces contrats sur produits dérivés s'établissait à 118,1 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 75,3 M\$ au 31 décembre 2009. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur de ces instruments qui étaient en position de gain, était de 0,8 M\$ au 31 décembre 2010, comparativement à 2,7 M\$ au 31 décembre 2009.

Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux produits dérivés qui sont en position de gain, chiffré à 79,1 M\$, ne tient pas compte des conventions de compensation ni des arrangements de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des arrangements de garantie, se chiffrait à 40,4 M\$ au 31 décembre 2010. Toutes les contreparties des contrats sont des fiducies de titrisation commanditées par des banques et des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux produits dérivés de la Société était négligeable au 31 décembre 2010. La gestion du risque de crédit n'a pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2009.

### **Risque de marché lié aux instruments financiers**

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers. La majorité des instruments financiers de la Société sont libellés en dollars canadiens et ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des taux de change.

### **Risque de taux d'intérêt**

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts, ses titres à revenu fixe, ses Obligations hypothécaires du Canada et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire.

Par la gestion de son bilan, la Société cherche à contrôler les risques de taux d'intérêt liés à ses activités d'intermédiaire en gérant activement son exposition au risque de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2010, l'écart total entre l'actif et le passif au titre des dépôts sur un an respectait les lignes directrices des filiales de la Société qui sont des fiducies.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur ses activités bancaires hypothécaires, comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation conclues avec des fiducies de titrisation commanditées par des banques, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec les fiducies, ce qui transfère le risque de taux d'intérêt à la Société. Afin de couvrir ce risque, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt de position inverse avec des banques à charte de l'annexe I. Dans le cadre de ces opérations de titrisation conclues avec des fiducies de titrisation commanditées par des banques, la Société est exposée aux taux du PCAA et, après avoir mis en œuvre ses activités de couverture des taux d'intérêt, elle demeure exposée au risque de corrélation, c'est-à-dire que les taux du PCCA soient plus élevés que ceux des acceptations bancaires.
- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte de l'annexe I, ce qui transfère le risque de taux d'intérêt lié au Programme, incluant le risque lié au réinvestissement, à la Société. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt et le risque lié au réinvestissement, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt de position inverse avec des banques à charte de l'annexe I afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt.
- La Société est exposée à l'incidence que les variations des taux d'intérêt pourraient avoir sur la valeur de ses placements en Obligations hypothécaires du Canada. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte de l'annexe I dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt sur ces obligations.
- La Société est également exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires détenus par la Société ou à l'égard desquels elle s'est engagée. La Société pourrait conclure des swaps de taux d'intérêt pour couvrir ce risque.

Au 31 décembre 2010, l'incidence d'une fluctuation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net aurait été d'approximativement 2,5 M\$. L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé considérablement depuis le 31 décembre 2009.

## 16. GESTION DES RISQUES *(suite)*

### Risque de marché lié aux instruments financiers *(suite)*

#### *Risque actions*

La Société est exposée au risque actions à l'égard de ses placements dans des actions ordinaires et dans des fonds d'investissement exclusifs, qui sont classés comme disponibles à la vente comme l'explique la note 2. Les gains et les pertes non réalisés sur ces titres sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse durable de la valeur, moment auquel ils sont inscrits dans les états consolidés des résultats.

Au 31 décembre 2010, l'incidence d'une diminution de 10 % des cours boursiers aurait consisté en une perte non réalisée de 3,3 M\$ inscrite dans les Autres éléments du résultat étendu. La gestion par la Société du risque actions n'a pas changé considérablement depuis le 31 décembre 2009. Cependant, l'exposition de la Société au risque actions a diminué de façon considérable depuis le 31 décembre 2009 en raison de la réduction de ses positions en actions ordinaires en 2010.

#### **Risque de marché lié à l'actif géré**

Les risques liés au rendement des marchés des actions, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux fluctuations des devises par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence considérable sur le volume et la composition de l'actif géré.

Les variations de l'actif géré ont une incidence directe sur les résultats comme il est expliqué de façon plus détaillée dans les rubriques Résultats d'exploitation par secteur du Groupe Investors et de Mackenzie du rapport de gestion de la Société inclus dans le rapport annuel aux actionnaires de 2010.

## 17. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société conclut des contrats dérivés qui sont négociés sur les Bourses ou sur le marché hors cote sur une base diversifiée avec des banques à charte de l'annexe I ou des fiduciaires de titrisation commanditées par des banques canadiennes qui sont des contreparties dans les opérations de titrisation de la Société. Les contrats dérivés sont tous utilisés à des fins autres que de négociation. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes contractuelles dans le cadre desquelles deux parties échangent, pour une période déterminée, des versements d'intérêt calculés en fonction d'un montant notionnel et d'un taux de référence déterminés. Les swaps de rendement total sont des ententes contractuelles visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant notionnel déterminé et du titre sous-jacent pour une période déterminée. Les options sont des ententes contractuelles qui confèrent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre des titres particuliers à un prix fixe à une date ultérieure. Les contrats à terme sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date ultérieure à un prix fixe.

Le montant assujéti au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle des instruments qui sont en position de gain. Le risque de crédit est présenté ci-dessous sans tenir compte des accords de compensation ni des sûretés accessoires et ne reflète pas les pertes réelles ou prévues. La juste valeur estimative totale représente le montant total que la Société recevrait (ou paierait) si elle mettait un terme à toutes les ententes à la fin de chaque exercice. Toutefois, cela ne représenterait pas un gain ni une perte pour la Société étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position symétrique du gain ou de la perte.

Le tableau suivant résume le portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société aux 31 décembre :

2010	MONTANT NOTIONNEL				RISQUE DE CRÉDIT	JUSTE VALEUR	
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL		ACTIF	PASSIF
Swaps	1 235 870 \$	5 103 320 \$	652 237 \$	6 991 427 \$	79 143 \$	79 143 \$	93 142 \$
Contrats à terme	1 268	–	–	1 268	–	–	10
	1 237 138 \$	5 103 320 \$	652 237 \$	6 992 695 \$	79 143 \$	79 143 \$	93 152 \$
2009							
Swaps	885 073 \$	5 219 463 \$	635 138 \$	6 739 674 \$	120 445 \$	120 445 \$	112 694 \$
Contrats à terme	1 399	–	–	1 399	–	–	53
	886 472 \$	5 219 463 \$	635 138 \$	6 741 073 \$	120 445 \$	120 445 \$	112 747 \$

## 18. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau qui suit présente la juste valeur des instruments financiers, calculée à l'aide des méthodes et des hypothèses d'évaluation décrites ci-dessous. La juste valeur représente le montant qui pourrait être échangé dans des conditions de pleine concurrence entre des parties compétentes agissant en toute liberté, ce montant reposant sur le cours du marché, si un tel cours existe. La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est généralement calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

	2010		2009	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
<b>Actif</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>1 573 626 \$</b>	<b>1 573 626 \$</b>	945 081 \$	945 081 \$
Titres	<b>1 007 320</b>	<b>1 007 320</b>	1 246 259	1 246 259
Prêts	<b>621 303</b>	<b>623 456</b>	671 556	674 820
Autres actifs financiers	<b>256 718</b>	<b>256 718</b>	267 011	267 011
Actif lié aux dérivés	<b>79 143</b>	<b>79 143</b>	120 445	120 445
<b>Total de l'actif financier</b>	<b>3 538 110 \$</b>	<b>3 540 263 \$</b>	3 250 352 \$	3 253 616 \$
<b>Passif</b>				
Dépôts et certificats	<b>834 801 \$</b>	<b>840 068 \$</b>	907 343 \$	916 057 \$
Mises en pension	<b>635 302</b>	<b>635 302</b>	629 817	629 817
Autres passifs financiers	<b>691 916</b>	<b>691 916</b>	591 346	591 346
Passif lié aux dérivés	<b>93 152</b>	<b>93 152</b>	112 747	112 747
Dette à long terme	<b>1 775 000</b>	<b>1 966 486</b>	1 575 000	1 714 307
<b>Total du passif financier</b>	<b>4 030 171 \$</b>	<b>4 226 924 \$</b>	3 816 253 \$	3 964 274 \$

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

La juste valeur des instruments financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable.

Ces instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les mises en pension, certains autres actifs financiers et d'autres passifs financiers.

Les titres sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt du marché actuellement offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt des marchés actuellement en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée en tenant compte des cours du marché actuels pour des débentures et des effets à payer comportant des échéances et des risques similaires.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est évaluée selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

## 18. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les mesures de la juste valeur en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations. La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données le plus bas qui est significatif pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – données observables autres que les prix cotés au niveau 1 pour les actifs ou les passifs semblables sur les marchés actifs; prix cotés pour les actifs ou les passifs identiques ou semblables sur les marchés inactifs; ou données autres que les prix cotés observables ou corroborées par des données de marché observables;

Niveau 3 – données non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données de marché observables (niveau 2) ou des données de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction fait preuve de jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données, de même qu'au choix de méthodes d'évaluation.

Les actifs de niveau 1 comprennent les titres de participation liquides négociés en Bourse, les parts de fonds communs de placement liquides et les placements dans des obligations du gouvernement canadien et dans des Obligations hypothécaires du Canada dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les fonds d'investissement qui ne comptent pas d'opérations tous les jours, les prêts hypothécaires classés comme détenus aux fins de transaction et les actifs et passifs liés aux dérivés. La juste valeur des titres à revenu fixe, qui comprennent des billets de dépôt de premier rang de banques à charte canadiennes, des billets à taux variable et des obligations de sociétés, est déterminée au moyen du cours du marché ou du cours établi par un négociant indépendant, dont le caractère raisonnable fait l'objet d'une évaluation. La juste valeur des fonds d'investissement est fondée sur la valeur liquidative calculée du fonds. Les prêts hypothécaires classés comme détenus aux fins de transaction sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché observables exigés pour des prêts comportant un risque de crédit et une échéance similaires. La juste valeur des actifs et passifs liés aux dérivés, qui comprennent les swaps de taux d'intérêt, les swaps de rendement total et les contrats à terme, est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données observables du marché.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent le papier commercial adossé à des actifs non commandité par des banques, les débiteurs liés à la titrisation et les instruments dérivés. Se reporter aux notes 2 et 4 pour plus de détails sur les techniques d'évaluation et les hypothèses.

## 18. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La Société comptabilise pratiquement tous ses instruments financiers à la juste valeur ou à des montants qui s'en approchent. Le tableau suivant présente le solde des actifs et des passifs mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

	2010			
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
<b>Actif</b>				
Titres				
– Disponibles à la vente	45 492 \$	243 748 \$	– \$	289 240 \$
– Détenus aux fins de transaction	637 850	–	80 230	718 080
Prêts				
– Détenus aux fins de transaction	–	224 398	–	224 398
Autres actifs				
– Dérivés	–	38 965	40 178	79 143
– Débiteurs liés à la titrisation	–	–	109 251	109 251
	<b>683 342 \$</b>	<b>507 111 \$</b>	<b>229 659 \$</b>	<b>1 420 112 \$</b>
<b>Passif</b>				
Autres passifs				
– Dérivés	– \$	50 690 \$	42 462 \$	93 152 \$
				2009
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
<b>Actif</b>				
Titres				
– Disponibles à la vente	278 426 \$	315 387 \$	– \$	593 813 \$
– Détenus aux fins de transaction	624 703	–	27 743	652 446
Prêts				
– Détenus aux fins de transaction	–	240 391	–	240 391
Autres actifs				
– Fonds détenus en mains tierces	10 161	6 522	–	16 683
– Dérivés	–	44 875	75 570	120 445
– Débiteurs liés à la titrisation	–	–	105 460	105 460
	<b>913 290 \$</b>	<b>607 175 \$</b>	<b>208 773 \$</b>	<b>1 729 238 \$</b>
<b>Passif</b>				
Autres passifs				
– Dérivés	– \$	105 146 \$	7 601 \$	112 747 \$

## 18. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

	2010				
	SOLDE AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER	GAINS/(PERTES) COMPRIS DANS LE BÉNÉFICE NET <sup>1)</sup>	ACHATS	RÈGLEMENTS	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE
Actif					
Titres					
– Détenus aux fins de transaction	27 743 \$	48 \$	64 551 \$	12 112 \$	80 230 \$
Autres actifs					
– Dérivés, montant net	67 969	(32 900)	(6 094)	31 259	(2 284)
– Débiteurs liés à la titrisation	105 460	(7 560)	52 203	40 852	109 251
	<b>201 172 \$</b>	<b>(40 412)\$</b>	<b>110 660 \$</b>	<b>84 223 \$</b>	<b>187 197 \$</b>

	2009				
	SOLDE AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER	GAINS/(PERTES) COMPRIS DANS LE BÉNÉFICE NET <sup>1)</sup>	ACHATS	RÈGLEMENTS	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE
Actif					
Titres					
– Détenus aux fins de transaction	35 290 \$	(3 700)\$	– \$	3 847 \$	27 743 \$
Autres actifs					
– Dérivés, montant net	121 457	(1 963)	2 495	54 020	67 969
– Débiteurs liés à la titrisation	79 946	589	62 625	37 700	105 460
	<b>236 693 \$</b>	<b>(5 074)\$</b>	<b>65 120 \$</b>	<b>95 567 \$</b>	<b>201 172 \$</b>

1) Inclus dans le revenu de placement net dans les états consolidés des résultats.

2) En 2009 et en 2010, il n'y a eu ni transfert au niveau 3, ni sortie du niveau 3.

## 19. BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

	2010	2009
<b>Bénéfice</b>		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>725 480 \$</b>	559 092 \$
<b>Nombre d'actions ordinaires (en milliers)</b>		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	<b>261 855</b>	263 217
Ajouter : exercice potentiel des options sur actions en cours	<b>993</b>	1 107
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	<b>262 848</b>	264 324
<b>Bénéfice par action ordinaire (en dollars)</b>		
– de base	<b>2,77 \$</b>	2,12 \$
– dilué	<b>2,76 \$</b>	2,12 \$

## 20. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET GARANTIES

### Éventualités

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence négative importante sur la situation financière consolidée de la Société.

### Engagements

La Société devra verser les paiements annuels suivants en vertu de ses contrats de location-exploitation : 45,0 M\$ en 2011; 40,6 M\$ en 2012; 35,0 M\$ en 2013; 29,0 M\$ en 2014; et 117,9 M\$ en 2015 et par la suite.

### Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes d'indemnisation de tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts ou des opérations de titrisation. La Société a également accepté d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants. La nature de ces ententes nous empêche de faire une évaluation raisonnable du montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucun montant n'a été inscrit relativement à ces ententes.

## 21. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société conclut des opérations avec La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la « Great-West »), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada-Vie »), qui sont toutes des filiales d'une société affiliée, Lifeco, qui est une filiale de la Corporation Financière Power. Ces opérations ont lieu dans le cours normal de ses activités et ont été comptabilisées aux valeurs d'échange convenues.

En 2010 et en 2009, la Société a fourni certains services administratifs à la Great-West, et a reçu de cette même partie certains services administratifs. La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Great-West et la Canada-Vie et a reçu un montant de 55,6 M\$ (44,3 M\$ en 2009) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 14,5 M\$ (11,6 M\$ en 2009) relativement à la prestation de services de sous-conseiller pour certains fonds communs de placement distincts de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. La Société a payé un montant de 44,7 M\$ (34,7 M\$ en 2009) à la London Life relativement à la distribution de certains fonds communs de placement de la Société.

Au cours de 2010, la Société a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à la Great-West et à la London Life pour un montant de 225,9 M\$ (147,1 M\$ en 2009).

## 22. INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs isolables de la Société financière IGM sont les suivants :

- le Groupe Investors;
- Mackenzie;
- les Activités internes et autres.

Ces secteurs reflètent la structure organisationnelle actuelle et le système interne de communication de l'information financière. La direction mesure et évalue le rendement de ces secteurs en fonction du bénéfice avant intérêts et impôts.

Les secteurs Groupe Investors et Mackenzie tirent des honoraires de l'exercice de leurs principales activités, qui sont liées essentiellement à la distribution, à la gestion et à l'administration de leurs fonds communs de placement. Ils tirent également des honoraires de la prestation de services de courtage. Les revenus gagnés à titre d'intermédiaire découlent principalement des actifs financés par des dépôts et des certificats, de même que des services bancaires hypothécaires et d'administration liés à ces prêts. De plus, le secteur Groupe Investors tire des honoraires de la distribution de produits d'assurance.

## 22. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le secteur Activités internes et autres englobe Investment Planning Counsel, la quote-part d'un bénéfice lié à son placement dans Lifeco (note 5) et le revenu de placement net lié aux investissements non attribués.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, les éléments décrits ci-dessous ont été reclassés afin de tenir compte des changements apportés au système interne de communication de l'information financière de la Société :

- La quote-part du bénéfice de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») revenant à la Société et les gains et les pertes réalisés à la vente de titres de capitaux propres ont été reclassés dans les résultats du secteur Activités internes et autres et sont constatés au poste Revenu de placement net et autres revenus. Auparavant, ces montants étaient constatés au poste Revenu de placement net et autres revenus du secteur Groupe Investors.
- Les intérêts débiteurs sur la dette à long terme de 225,0 M\$ engagée pour financer le placement de la Société dans Lifeco ne sont plus imputés à un secteur en particulier; ils sont inclus dans les intérêts débiteurs. Par conséquent, les intérêts débiteurs qui ne sont pas imputés à des secteurs comprennent les intérêts sur l'ensemble de l'encours de la dette à long terme de la Société. Auparavant, le montant était constaté au poste Revenu de placement net et autres revenus du Groupe Investors. Les données des périodes antérieures ont été retraitées pour tenir compte de ce reclassement.

2010

	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
<b>Revenus</b>				
Honoraires de gestion	1 112 039 \$	687 073 \$	37 630 \$	1 836 742 \$
Honoraires d'administration	218 383	132 014	5 875	356 272
Honoraires de distribution	177 258	24 776	95 551	297 585
Revenu de placement net et autres revenus	27 289	13 977	98 823	140 089
	<b>1 534 969</b>	<b>857 840</b>	<b>237 879</b>	<b>2 630 688</b>
<b>Charges</b>				
Commissions	478 428	298 234	92 404	869 066
Frais autres que les commissions	326 756	270 872	37 993	635 621
	<b>805 184</b>	<b>569 106</b>	<b>130 397</b>	<b>1 504 687</b>
Bénéfice avant les éléments suivants :	<b>729 785 \$</b>	<b>288 734 \$</b>	<b>107 482 \$</b>	<b>1 126 001</b>
Intérêts débiteurs				(111 374)
Quote-part de la provision de la société affiliée (note 5)				(8 160)
Bénéfice avant impôts				<b>1 006 467</b>
Impôts sur les bénéfices				270 882
Bénéfice net				<b>735 585</b>
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				<b>10 105</b>
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				<b>725 480 \$</b>
<b>Actifs identifiables</b>				
Écart d'acquisition	1 783 792 \$	2 341 236 \$	2 115 487 \$	6 240 515 \$
	1 347 781	1 169 040	135 227	2 652 048
Total de l'actif	<b>3 131 573 \$</b>	<b>3 510 276 \$</b>	<b>2 250 714 \$</b>	<b>8 892 563 \$</b>

## 22. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2009

	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
<b>Revenus</b>				
Honoraires de gestion	981 262 \$	631 385 \$	33 989 \$	1 646 636 \$
Honoraires d'administration	206 637	137 374	2 009	346 020
Honoraires de distribution	149 921	25 809	81 697	257 427
Revenu de placement net et autres revenus	64 637	14 629	89 289	168 555
	1 402 457	809 197	206 984	2 418 638
<b>Charges</b>				
Commissions	445 845	284 710	77 927	808 482
Frais autres que les commissions	311 227	269 244	33 751	614 222
	757 072	553 954	111 678	1 422 704
Bénéfice avant les éléments suivants :	645 385 \$	255 243 \$	95 306 \$	995 934
Intérêts débiteurs				(125 306)
Charge hors trésorerie liée aux titres disponibles à la vente				(76 506)
Prime versée au rachat des actions privilégiées				(14 400)
Bénéfice avant impôts				779 722
Impôts sur les bénéfices				220 630
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				559 092 \$
<b>Actifs identifiables</b>				
Écart d'acquisition	1 858 704 \$	2 505 150 \$	1 668 533 \$	6 032 387 \$
	1 347 781	1 166 842	98 909	2 613 532
Total de l'actif	3 206 485 \$	3 671 992 \$	1 767 442 \$	8 645 919 \$